

Centre de formation des Nouvelles-Technologies  
75, rue Duquet  
Sainte-Thérèse, (Québec) J7E 5R8

---

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le mardi 13 novembre 2018 à 18 h 00 heures au 75 rue Duquet à Sainte-Thérèse

<b>Étaient présents :</b>	M.	Jean Raymond Théorêt	Président CÉ Représentant des entreprises
	Mme	Elaine Bourgeois	Personnel enseignant
	Mme	Linda Lemieux	Personnel enseignant
	Mme	Valérie Lauzon	Personnel enseignant
	M.	Joël Morin	Personnel enseignant
	Mme	Martine Lafrance	Personnel de soutien
	Mme	Annie Tourangeau	Personnel de soutien
	Mme	Chantal Laforest	Représentante des entreprises de la région
	Mme	Marie-Noël Richer	Représentante du groupe socio-économique
	Mme	Karolane Parent	Élève
	Mme	Mélanie St-Laurent	Élève
<b>Aussi présents :</b>	Mme	Suzanne Handfield	Directrice
	Mme	Brigitte Blouin	Directrice adjointe
	M.	Patrick Lazaroni	Directeur adjoint
	Mme	Manon Pagé	Gestionnaire administratif
<b>Étaient absents:</b>	Mme	Angie Sirois	Personnel professionnel
	Mme	Carole Roussel	Personnel professionnel

---

#### Références

#### Résolutions

##### 18-19 CE 1.1

##### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Raymond Théorêt ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 02 et constate qu'il y a quorum.

##### 18-19 CE 1.2

##### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Résolution CE 18-19-01

Il est proposé par Mme Linda Lemieux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection d'un président
4. Procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2018
  - 4.1 Adoption
  - 4.2 Suivi
5. Dénonciation d'intérêt
6. Établissement du calendrier des réunions du conseil d'établissement
7. Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement
8. Présentation du bilan financier au 30 juin 2018
9. Projet éducatif du CFNT 2019-2022 – information
10. Cadre d'organisation scolaire – consultation CSSMI
11. Affaires diverses
12. Levée de l'assemblée

**Adopté à l'unanimité**

**18-19 CE 1.3 ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT  
Résolution CE 18-19-02**

*ATTENDU QUE* conformément à l'article 107 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le Conseil d'établissement doit choisir un président parmi les personnes représentant les entreprises ou les groupes socio-communautaires ou les parents d'élèves mineurs;

M. Jean Raymond Théorêt est proposé par Mme Éline Bourgeois.

M. Théorêt accepte.

(M. Théorêt n'a pas pris la parole pour ce point)

**18-19 CE 1.4 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 JUIN 2018**

**1.4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2018  
Résolution CE 18-19-03**

Il est proposé par Mme Martine Lafrance d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2018 tel que proposé.

**Adopté à l'unanimité**

**1.4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2018**

Aucun suivi.

**18-19 CE 1.5 DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

M. Jean Raymond Théorêt introduit le sujet et demande aux membres de compléter le formulaire tout de suite et le remettre à Mme Annie Tourangeau.

**18-19 CE 1.6 ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS  
Résolution CE 18-19-04**

*ATTENDU QUE* les règles de régie interne doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire.

*ATTENDU QUE* le conseil d'établissement doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances.

*ATTENDU QUE* le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel du centre du jour, de l'heure et du lieu de ses séances.

Il est proposé par Mme Linda Lemieux

*DE TENIR* les séances du Conseil d'établissement à 17 h à la salle de documentation du Centre de formation des Nouvelles-Technologies selon le calendrier suivant:

Mardi	11 décembre 2018
Mardi	12 février 2019
Mardi	19 mars 2019
Mardi	30 avril 2019
Mardi	28 mai 2019
Mardi	18 juin 2019 (à l'extérieur)

*DE PUBLIER* le calendrier des séances sur le site internet du Centre.

**Adopté à l'unanimité**

**18-19 CE 1.7 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT  
Résolution CE 18-19-05**

*ATTENDU QUE* conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir ses règles de régie interne.

Il est proposé par Mme Annie Tourangeau

*D'ADOPTER* les règles de régie interne contenues au document présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**18-19 CE 1.8 PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER AU 30 JUIN 2018**

Mme Suzanne Handfield présente le rapport financier au 30 juin 2018. Elle explique le rapport et répond aux questions des membres. Mme Manon Pagé est invitée à élaborer sur certains points.

**18-19 CE 1.9 PROJET ÉDUCATIF DU CFNT 2019-2022 - information**

Mme Suzanne Handfield annonce le nouveau mandat concernant le projet éducatif du CFNT pour 2019-2022.

M. Patrick Lazzaroni présente aux membres le calendrier d'élaboration du projet éducatif ainsi que les démarches du projet éducatif démontrées par «une ligne du temps».

Mme Brigitte Blouin présente aux membres plusieurs documents et explique le contenu. En autres, le plan stratégique 2017-2022 émit par le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (Ci- après, MEES). En lien avec les orientations ministérielles, les enjeux et les objectifs établis, Mme Brigitte Blouin démontre les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs en fonction du Plan d'engagement vers la réussite (Ci-après, PEVR) établi par la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-îles (Ci-après, CSSMI).

Mme Brigitte Blouin précise que pour l'élaboration du projet éducatif du Centre, l'état d'avancement des travaux sera amené et discuté à chaque séance du conseil d'établissement.

**18-19 CE 1.10 CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2019-2022 - consultation CSSMI**

Mme Suzanne Handfield présente les points de consultations concernant les centres de la formation professionnelle. Les deux aspects suivants sont définis :

- Une consultation prévue à la *LIP, Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.*
- Une consultation prévue à la *LIP, Liste des écoles et actes d'établissement.*

**18-19 CE 1.11 AFFAIRES DIVERSES**

1.11.1 Aucune.

**18-19 CE 1.12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
Résolution CE 18-19-06**

Il est proposé par Mme Martine Lafrance de lever la séance à 20 h 02.

**Adopté à l'unanimité**

Le président

La secrétaire

M. Jean Raymond Théorêt

Mme Annie Tourangeau